

Information professionnelle No 02

**Mesdames et Messieurs les
membres de l'APCG**

Genève, le 20 février 2020
P/3.3.1/VO028-20

Prise de position relative au PL 12591 modifiant la Loi générale sur les zones de développement (LGZD) – Pour une attribution équitable des logements en zones de développement

Mesdames, Messieurs,
Chers Membres,

Le 27 janvier 2020, l'APCG a été auditionnée par la Commission du logement sur le projet de loi 12591 modifiant la Loi générale sur les zones de développement (LGZD) (Pour une attribution équitable des logements en zone de développement).

Ce projet vise à imposer qu'une quote-part de 20% des logements non subventionnés (à la location ou à la vente) construits en zone de développement soit directement attribuée par l'Etat selon des critères déterminés.

L'APCG s'est opposée au projet de loi, celui-ci apparaissant totalement disproportionné et inutile. Vous trouverez ci-joint notre prise de position.

Nous vous informons que suite à notre audition, la commission du logement a rejeté ce projet de loi. Il sera prochainement débattu en séance plénière du Grand Conseil.

Nous restons à disposition pour tout complément d'information et vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, chers Membres, à nos sentiments les meilleurs.

Thomas MADER, Président
Philippe ANGELOZZI, Secrétaire général

Annexe mentionnée

